

GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE Dr Saussereau - Dr Imbert - Experts en Toxicologie

SOUMISSION CHIMIQUE - ANALYSES TOXICOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA VICTIME

NOM:	DATE DE NAISSANCE :	
PRENOM:	SEXE : □ F	\square M
DATE ET HEURE DES FAITS :		
DATE ET HEURE DES PRELEVEMENTS :		
TRAITEMENT MEDICAMENTEUX EN COURS :		
□ oui □ non		
Si oui, détailler le(s) traitement(s) (nom, posologie, date de début de traitement) :		
LA VICTIME FAIT-ELLE USAGE DE STUPEFIANTS :		
□ oui □ non		
Si oui, lesquels:		
LA VICTIME A-T-ELLE PRIS DES MEDICAMENTS APRES L'AGRESSION :		
□ oui □ non		
Si oui, lesquels:		

PRELEVEMENTS POUR LES ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Les prélèvements biologiques doivent être réalisés de façon systématique et <u>en double</u> pour, dans un contexte médico-légal, permettre de réaliser l'expertise et une éventuelle contre-expertise.

SANG: 5 ml sur un tube fluoré (bouchon gris) pour l'alcoolémie

2 x 5 ml sur tube sec sans gel (bouchon rouge) ou sur tube hépariné (bouchon vert)

5 ml sur tube EDTA (bouchon violet) pour le GHB

URINE: 20 ml dans un flacon en plastique de type ECBU

<u>CHEVEUX</u>: mèche de cheveux orientés (indication racine-pointe*) <u>au moment des faits</u>

mèche de cheveux orientés (indication racine-pointe*) <u>1 mois après les faits</u>

(† en fonction des résultats des analyses toxicologiques du sang et des urines)

^{*} Modalités de prélèvement des cheveux : isoler une mèche d'environ 5 à 10 mm de diamètre légèrement au dessous du vertex ; nouer un fil à la base de la mèche afin d'en maintenir l'orientation (racine \rightarrow pointe) ; sectionner à l'aide de ciseaux les cheveux au dessous du fil, au plus près du cuir chevelu.



DIVERS: boisson, récipients même vides, nourriture

CONSERVATION DES ECHANTILLONS:

Le sang et les urines sont à conserver au froid $(+4^{\circ}C)$ et à l'abri de la lumière.

Les cheveux sont à maintenir au sec, à température ambiante.